Bulletin d'information de Briis-sous-Forges

Briis infos

n°93 • juin 2017

Briis en Liberté : La transmission ou l'art du partage Page 4

Inauguration de la nouvelle dechetterie Page 10

Briis, cité du Camellia : 2e édition encore une belle réussite Page 13

Budget 2017 : un budget contraint mais solidaire Page 17

Briis bouge son site internet aussi

Un menu "1 clic" vous permet d'accéder rapidement à des informations importantes.

La mise en place de ce nouveau site internet faisait partie des projets qui tenaient à cœur à la Municipalité. Le Conseil municipal est très heureux de mettre à votre disposition ce nouvel outil, dont la vocation est de présenter la commune, de vous informer et de répondre à vos besoins.

"Enfin!" se réjouiront les internautes. Le site internet de Briis-sous-Forges avait bien besoin d'un ravalement, pour *briis.fr*, on peut même parler de gros travaux. Au terme d'un chantier qui a duré plusieurs mois, c'est un *briis.fr* tout neuf, entièrement revu, repensé de fond en comble, que la mairie a mis en ligne. Créé en 2003, ce site n'avait jusque-là connu aucune mise à jour d'importance. Il n'était *"pas assez ergonomique, très difficile à naviguer, avec des informations dispersées et pas simples à trouver"* estime Bernard Vera. L'ancien maire avait donné à un groupe de travail la mission de créer un site *"plus clair, plus simple, en phase avec les nouvelles technologies du web et au design plus moderne"*, selon la feuille de route fixée par le Conseil municipal.

Au fil des ans, *briis.fr* donnait de fait, avec ses nombreux sous-menus et sa cinquantaine de pages disséminées, un sentiment de désordre. Il n'en continuait pas moins d'afficher une audience de plus de 3 000 visites chaque mois. Surtout, il ne correspondait plus du tout aux attentes des utilisateurs ni aux technologies utilisées aujourd'hui.

Le nouveau site est le résultat de longs mois de travail, il a été conçu pour répondre plus directement aux attentes des Briissois-es : nouvelle interface, nouveau design, pour un accès plus simple et plus rapide à toutes les informations de la commune. Plus intuitif et plus évolutif, responsive design : il s'adapte parfaitement aux différents supports de lecture (ordinateur, tablette, smartphone…). Même s'il y a plus d'informations que dans l'ancien site, le nouveau est plus simple, avec cinq grandes rubriques seulement, dont tout découle : Votre mairie, Services publics, Vivre ensemble, Cadre de vie et Découvrir Briis.

Vous pourrez le constater en naviguant : certaines parties sont en cours de construction ou d'amélioration. Nous avons pris le parti de procéder à la mise en ligne pour tester l'outil en conditions réelles d'utilisation. La pratique seule nous permettra de déceler d'éventuels problèmes, tant techniques que de contenu.

Si le site de la commune est un outil de communication élaboré, il n'est pas le seul moyen de faire savoir ce qui se passe dans le village. Aussi un agenda mensuel comportant toutes les animations et spectacles proposés dans le village est distribué dans toutes les boîtes à lettres. Et il ne faut pas oublier Briis infos, le bulletin municipal lui aussi totalement revu sur la forme et le fond il y a deux ans.

Mélina Vera,
Conseillère municipale déléguée à la Communication

À votre rencontre
à votre écoute

Visite de quartier du 20 juin 2017, avec les habitants de La Gravelle, La Prédecelle et le Moulin à Barreaux.

Lors du conseil municipal extraordinaire du 18 décembre dernier, je m'étais engagé, au nom de l'ensemble des conseillers de la majorité à poursuivre le développement de la démocratie locale.

Nous souhaitons placer les habitants au cœur des décisions chaque fois que des choix devront s'opérer. Impliquer chacune et chacun dans les décisions qui nous concernent tous, co-élaborer ensemble citoyens et élus dans l'intérêt commun illustre bien notre slogan, *"informer, consulter et décider ensemble".*

C'est pourquoi nous avons, avec les conseillers municipaux de la majorité, mis en place le samedi matin, des permanences d'élus sans rendez-vous, afin que les Briissoises et les Briissois puissent trouver régulièrement une écoute attentive.

En parallèle, nous avons organisé une série de visites de quartiers, onze en tout, qui se dérouleront jusqu'en septembre. Nous venons à votre rencontre, pour arpenter votre quartier car nous ne concevons pas notre rôle d'élus et donc celui du maire sans un contact direct avec les habitants. Nous souhaitons étudier avec vous les améliorations qui peuvent être apportées à votre quartier.

Qui mieux que vous connaît votre quartier ? Qui mieux que vous est à même de nous aider à identifier les petits détails qui pourront améliorer votre quotidien ou élaborer les futurs grands projets à entreprendre ?

Votre contribution est nécessaire car vous passez chaque jour dans des lieux qui méritent notre attention.

Nous sommes convaincus que ces rencontres seront l'occasion d'une réflexion collective et constructive fondée sur la prise en compte de l'intérêt général.

Il y a encore une visite prévue en juillet et cinq en septembre, comme pour les cinq précédentes, je serai présent à chacun de ces rendez-vous, et avec les élus de votre quartier, nous espérons avoir le plaisir de vous y rencontrer nombreux.

Cette série de visites est le prélude aux conseils de quartier et aux réunions publiques qui viendront compléter le dispositif que nous souhaitons mettre en place.

Mes premières visites, accompagnées par les conseillers municipaux, m'ont confirmé que les habitants étaient attachés à leur cadre de vie et qu'ils souhaitaient participer à la poursuite de l'élaboration d'un village où chacune et chacun a sa place.

Je vous remercie par avance pour votre contribution.

Emmanuel Dassa,
Maire de Briis-sous-Forges

La transmission ou l'art du partage

Le monde et la société dans lesquels nous vivons traversent des heures sombres et plus que jamais la rencontre, l'expérience sensible, la construction et l'émancipation des individus que favorisent l'art et la culture sont essentielles.

Du 10 au 25 mars derniers s'est tenue la 16e édition du Festival Briis en Liberté.

Durant toute la durée du Festival, dans la Salle du Conseil aux ouvertures de la Mairie, s'est tenue l'exposition d'Édith Vittet : la seconde vie d'objets trouvés dans caves et greniers, ou transmis de génération en génération.

Le bal des CE1, les enfants initiés aux danses folkloriques nous ont invités à un bal avec les musiciens d'Issiba.

La convivialité s'est créée lors de l'atelier cuisine et de la dégustation des pizzas réalisées par tous les participants avec leurs ingrédients fétiches.

Les conteuses de la médiathèque ont enchanté les petites oreilles venues les écouter au milieu des œuvres d'Édith Vittet

À Briis, l'engagement de la Municipalité pour la culture est ancien et en dépit des contraintes financières qui pèsent sur les collectivités, il ne doit pas faiblir. Au contraire, nous poursuivons nos efforts pour permettre au plus grand nombre d'habitants de fréquenter les équipements culturels et de découvrir des propositions artistiques exigeantes, surprenantes, créatives, notamment pendant ce concentré de culture qu'est le Festival Briis en Liberté.

Pour cette 16e édition, le groupe chargé d'élaborer et préparer le Festival a mis en place une sélection de spectacles et d'animations variée, qui s'est déployée sur quinze jours et dans tout le village, à la médiathèque et au théâtre de Bligny bien sûr mais aussi à la maison des jeunes et de la vie associative, la mairie et la maison des enfants. Ce groupe, composé d'agents municipaux, de bénévoles et d'élus, nous a proposé de partager un moment de rencontre, de construction, sur le thème : *"Transmettre, nous sommes les liens que nous tissons avec les autres"*. Ce thème s'inspirant d'Albert Jacquard, généticien, philosophe mais surtout militant de l'humanité et des droits de l'enfant qui disait : *"Je suis les liens que je tisse avec les autres"* soulignant ainsi que chaque être humain est le fruit de toutes les rencontres, de toutes les expériences qu'il a vécues.

Le Festival avait pour but de favoriser ces rencontres, de participer à former une société qui permettra à chacun de se rencontrer et de s'enrichir des expériences des autres. Toujours plus de vivre ensemble pour notre village, pour que les habitants de tous horizons et de toutes générations se rencontrent, partagent des émotions et tout simplement des moments de découverte communs.

Voix de femmes au Café des délices, un après-midi partagé entre chansons de la Cantilène, lectures de l'atelier "À mots ouverts", rencontre avec Anne et Fabienne pour la Journée internationale des Droits des femmes.

Près de 150 personnes ont résolu des énigmes pour démasquer le voleur de courrier lors du Rallye, à la Maison des enfants. Un après-midi ludique en famille ou entre amis.

Above Zero, la troupe d'Osama Halal a posé ses valises à Bligny pour une performance exceptionnelle.

Des ateliers Temps Danses sur la place de la Libération avec Guillaume, chacha et salsa au soleil…

Sans oublier la projection du film culte Cinema Paradiso et d'un documentaire sur la tradition séculaire du griot malien.

"Briissois, d'où viens-tu ?" des cartes du monde et de France que les festivaliers ont "remplies" ont donné lieu à des échanges surprenants sur les origines de chacun. Avec la chance de vivre de beaux moments de partage avec des jeunes Afghans venus du centre d'hébergement d'urgence de Forges-les-Bains, autour de la danse et de la cuisine – comme c'est souvent le cas en France – lors de l'atelier Temps Danse et pendant l'atelier cuisine où ils ont concocté des pizzas épicées aux saveurs d'ailleurs.

Abel a revisité les chansons de Bourvil pour le plus grand bonheur des petits Briissois.

Ce sont quinze événements qui ont eu lieu, suscitant partages, découvertes, apprentissages et échanges, entremêlant artistes professionnels et amateurs, participants toutes générations confondues.

Rafaële Arditi nous a fait rire et réflechir avec sa pièce loufoque sur la télévision.

Spectacle "Je clique donc je suis" avec Claire Chastel, qui a bluffer le public avec des tours de magie et de manipulation mentale en prenant le contrôle de leur téléphones.

Le fil d'Ariane de la transmission a permis à petits et grands de s'enrichir d'expériences, de nouveautés et de découvertes sous le signe des émotions et de l'échange.

Soirée "Tous en scène", où les amateurs et les professionnels ont permis aux spectateurs réunis autour d'un repas "bristrot" de se dégourdir les jambes et les oreilles.

Impossible de ne pas vieillir, alors agissons pour gagner des années de vie en bonne santé

Un après-midi au Club de l'amitié

L'équipe municipale et le Centre communal d'actions sociales (CCAS) de Briis sont des interlocuteurs notamment soucieux du quotidien des seniors et de leurs familles.

Ils conjuguent leurs efforts pour veiller à leur qualité de vie et au maintien du lien social dans la commune où le bien vivre ensemble est une préoccupation constante.

Café-jeux à la résidence Boissière.

Cultiver les relations sociales pour tous et avec tous

Ainsi, chacun connaît les initiatives comme le repas des aînés, la sortie de printemps, les thés dansants qui leur permettent de se retrouver dans ou hors nos murs et de partager des moments conviviaux et enrichissants.

D'autres occasions de rencontres plus larges sont proposées pour favoriser les échanges entre les générations. C'est le cas du Festival Briis en Liberté qui programme en effet chaque année à la résidence Boissière, un temps d'atelier autour d'activités de création artistique pour la grande satisfaction de tous les participants quel que soit leur âge.

Au moment de la Saint-Jean et de la kermesse de la Caisse des Écoles, un accueil particulier est réservé

à ceux qui goûtent et aiment à partager des jeux de société dans ce cadre bucolique.

Les cafés-jeux, plus récemment initiés, qui décentralisent les activités de la ludothèque municipale à la résidence Boissière proposent également aux seniors de croiser les amateurs de jeux petits et grands, en famille.

D'autres soutiens plus individualisés et techniques sont apportés comme le portage de repas à domicile, le transport vers le Club de l'Amitié, 50 rue Quinet, les mardis et vendredis après-midis.

Répondre à d'autres besoins

Mais comme on vit aujourd'hui plus longtemps, de nouveaux besoins émergent et sont à prendre en considération pour favoriser le vieillissement actif et permettre à chacun de garder la forme physique et mentale, conditions de l'autonomie.

Ainsi depuis quelques années, après avoir proposé en partenariat avec le CLIC du Hurepoix (Centre local d'Information et de Coordination) aux seniors de découvrir un atelier de "gymnastique équilibre" sur quelques semaines, le CCAS favorise leur participation aux séances hebdomadaires désormais organisées par la MJC qui a pris le relais. Il prend en charge une partie de l'inscription des personnes aux revenus modestes à ces activités physiques adaptées et ce en fonction de leurs ressources (quotient familial).

Plus récemment, il soutient également et de la même façon la toute jeune section de marche nordique de la MJC adaptée à ce public.

La marche nordique

La marche nordique est une activité d'extérieur qui se pratique avec des bâtons monoblocs.

Son principe est simple : il s'agit d'accentuer le mouvement naturel de balancier des bras et de propulser le corps vers l'avant à l'aide des bâtons.

Rendez-vous
tous les mercredis de 14 h à 15 h

Départ parking du bois "de la Garenne" à Briis-sous-Forges (face au cimetière)
Bâtons prêtés gracieusement pour les premières séances.
Inscription MJC lors des permanences le vendredi de 17 h à 19 h Maison des jeunes et de la Vie Associative (mjc.briis@gmail.com ou 06 82 35 14 62)
Renseignement technique M. Patrick Seveno au 06 82 66 54 13.

Les avantages de la Marche nordique en quelques lignes :

- **Améliorer le fonctionnement cardio-vasculaire et respiratoire.**
- **Renforcement musculaire global (90 % des muscles sont sollicités).**
- **Amélioration de la posture.**
- **Amélioration de l'équilibre et de la coordination motrice.**
- **Meilleure élimination des toxines (oxygénation supérieure de 40 % à celle de la marche classique).**
- **Modification de la silhouette (consommation énergétique de 400 cal/h soit 30 % de plus que la marche classique).**
- **Toutes les articulations sont ménagées (peu d'impacts au sol grâce aux bâtons).**
- **Diminution du stress.**

Elle est efficace pour le bien-être physique (sollicitation musculaire, posture) mais aussi un très bon remède contre le stress.

À la portée de tous, cette activité est aussi recommandée pour les personnes ayant des petits handicaps tels prothèse de hanche, de genou, problèmes de dos, d'arthrose, etc.

Il est proposé de la pratiquer en groupe pour l'expérimenter sous les conseils et le regard bienveillant de Patrick Seveno, animateur compétent et très apprécié.

Pour l'instant, une petite dizaine de marcheurs se retrouve chaque semaine dans une ambiance sympathique, le groupe souhaite vivement s'élargir. Tous vous diront l'intérêt qu'ils trouvent dans ce rendez-vous hebdomadaire.

Il s'agit bien évidemment de trouver du plaisir en sortant de chez soi, de cultiver lien social, dynamisme et créativité pour rester actif et enthousiaste, en quelques mots : garder la forme.

Claudine Chappe,
Membre du CCAS

Inauguration **de la nouvelle déchetterie**

Dernière minute : Le Sictom a retiré les équipements qui constituaient l'ancienne déchetterie et restitué ce terrain à la Commune de Briis.

Quais d'accès de la nouvelle déchetterie.

La collecte et le traitement des ordures ménagères sont des enjeux essentiels de notre société de consommation et s'il faut bien sûr assurer ces missions, il faut aussi travailler à conscientiser les consommateurs les fabricants et la grande distribution pour réduire les volumes de déchets afin de ne pas hypothéquer l'avenir de nos enfants et les déchetteries sont un élément du dispositif.

La première rencontre à l'origine de ce beau projet remonte à 2005. À cette époque, le maire de Briis, Bernard Vera, le maire adjoint à l'Urbanisme, Laurent Henneton et le président du Sictom M. Schoettl mettaient ce projet sur des rails. Enfin presque sur des rails.

Loin de moi l'idée de passer en revue les embûches auxquelles ce projet et ses porteurs ont été confrontés. Je voudrais juste saluer Dominique Écharoux, aujourd'hui 1er vice-président de la Ccpl et le remercier pour le travail accompli. Dès son arrivée en 2014, il a pris ce dossier en main et a impulsé une nouvelle dynamique qui a conduit à une évolution positive et rapide du projet de déménagement de la déchetterie.

Cette déchetterie "nouvelle génération" est plus moderne, plus spacieuse, plus fonctionnelle et plus sécurisée à la fois pour les agents et les usagers. Elle va offrir aux agents du Sictom du Hurepoix de meilleures conditions de travail, permettre d'offrir un meilleur service aux usagers, faciliter et favoriser un meilleur tri.

Elle est localisée à proximité du parking de la gare autoroutière sur un terrain mis à disposition gratuitement par la commune de Briis qui a aussi financé la voie pour y accéder. L'accès sera ainsi plus facile pour les usagers du territoire. Le trafic traversant notre commune devrait fortement diminuer. Le temps d'attente à la porte de ce nouvel équipement devrait être plus court. Les longues files d'attente de véhicules des usagers qui gênaient la circulation route d'Invilliers ne seront bientôt plus que de l'histoire ancienne. Le trafic des poids lourds qui desservaient l'ancien équipement va être reporté en dehors de notre centre-bourg et nous verrons ainsi les désagréments liés à ce trafic quasiment disparaître. Je pense principalement aux dégradations des chaussées du centre-ville et au bruit.

Enfin, pour Briis, le moment tant attendu de pouvoir engager sereinement la rénovation de la voirie menant à l'ancienne déchetterie est arrivé. En effet, il était hors de question de procéder à ces travaux tant que ces énormes poids lourds empruntaient ces voies régulièrement.

Emmanuel Dassa, *Maire de Briis-sous-Forges*

L'offre de santé s'élargit

La Municipalité, conformément à ses engagements, a le souci de développer l'offre de santé disponible sur notre territoire. Si son action principale se porte sur la réalisation de la Maison de santé, elle facilite ou accompagne toute nouvelle installation de professionnels de santé.

Dans le respect des contraintes déontologiques propres à chaque profession médicale, contraintes qui encadrent fortement les modalités de communication, Briis'Infos a le plaisir de vous annoncer l'installation sur notre commune de deux nouveaux professionnels de santé.

Une sage-femme en activité libérale

Madame Coulaux qui se présente elle-même ainsi : "Après 10 ans d'activité à l'hôpital, je vais me consacrer pleinement à mon activité libérale à Briis. Mon temps est partagé entre des consultations au cabinet et des visites à domicile.

La sage-femme est le partenaire santé de la féminité (dès l'adolescence) et de la parentalité. Spécialiste de la physiologie, je prends mon rôle d'information et de prévention très à cœur, l'écoute et l'accompagnement font partie de mon quotidien. En cas de pathologie, le relais est passé au médecin. Dès lors qu'une patiente, enceinte ou non, est en bonne santé et sans antécédents médicaux particuliers, je peux l'accompagner pour les consultations de gynécologie préventive (suivi, frottis, etc.), de contraception et de suivi médical mensuel de la grossesse. Je suis également amenée à surveiller les grossesses à risque à domicile. Je propose des cours de préparation à la naissance et à la parentalité mêlant apports théoriques, corporels et psychologiques (gymnastique articulaire, modelages accompagnant la physiologie, positions d'accouchement, hypnose, etc.).

Une fois le bébé né, je me rends à plusieurs reprises chez les nouveaux parents. C'est un temps d'examen médical mais surtout d'écoute et de conseils. Je pratique également les consultations postnatales et la rééducation périnéale."

Uniquement sur rdv
195 bis chemin des sablons • 0620527471

Une nouvelle dentiste

Le docteur Gaëlle Adélaïde s'associe au docteur Aurélie Huguenin, pour exercer dans le cabinet du 29 rue de l'Armée Patton.

Si chacun peut constater l'importance et la qualité des travaux réalisés par l'équipe des Services techniques en ce qui concerne le fleurissement de notre village et l'entretien des espaces verts communaux (élagage, taille, tonte…), leurs interventions dépassent largement ce cadre et sont très diverses.

Nettoyage du Village

Il y a déjà, tâche ingrate mais indispensable, le nettoyage des rues (passage de la balayeuse, éliminations des débris, des traces d'incivilités…) et des différents lieux où se constituent trop fréquemment des dépôts sauvages.

Chaque semaine, ce sont des centaines de kilos de détritus qu'il faut apporter en décharge.

Prévention pour les chenilles urticantes

Conséquence du réchauffement climatique, ces dernières années, les chenilles processionnaires du pin et du chêne sont de plus en plus présentes en Essonne.

Il a été nécessaire de signaler la présence de chenilles urticantes dans le bois de la Garenne, et de traiter, selon différents moyens, compatibles avec notre engagement vers le zéro-phyto, les arbres infestés de notre commune.

Les abords du cimetière

Au cimetière, les premiers travaux ont été engagés : abattage des arbres les plus dangereux, reprise du fossé pour limiter le ruissellement des eaux devant le monument aux morts.

Travaux dans les écoles

Il y a aussi l'entretien des bâtiments communaux, en particulier les écoles. En plus des petites réparations nécessaires au quotidien, les dernières vacances scolaires ont permis, à l'école maternelle, la rénovation du couloir (murs et plafonds) et du bureau de la directrice et une solution temporaire pour contenir les fuites de la verrière a été mise en place. La clôture de l'école élémentaire a été terminée, ainsi que la réfection des tracés dans les cours et autres réparations demandées par les conseils d'école.*Michel Massiou*

Bulletin d'information de Briis-sous-Forges

Briis infos

Spécial • Cité du Camellia

Cité du Camellia, 2e édition

Encore une belle réussite

Le succès de la première édition a motivé la Municipalité, Max Hill et le groupe des jardiniers de la MJC à reconduire la manifestation Briis-sous-Forges, Cité du Camellia. Elle a eu lieu les 1er et 2 avril 2017.

BRIIS, CITÉ DU CAMELLIA

Dans la partie exposition, le public pouvait admirer une partie de la collection personnelle de Max Hill, spécialiste reconnu des camellias.

Forts de l'expérience de la première édition, nous avions commandé un plus grand nombre d'arbustes, mais encore en quantité insuffisante, car plus de 600 visiteurs sont venus de Briis et de la région et ont tout acheté avant la clôture de la manifestation. Ce sont plus de cent camellias qui vont maintenant embellir les jardins. Rappelons qu'un camellia était gagné toutes les heures par tirage au sort. Ainsi douze visiteurs heureux ont pu repartir avec un camellia gratuit.

Lors de l'inauguration le dimanche matin 2 avril, Monsieur Emmanuel Dassa, Maire de Briis-sous-Forges a participé à la plantation d'un nouveau camellia, créé pour l'occasion par Max Hill. Comme l'an dernier, ce camellia a été planté dans le passage du 12 rue de l'armée Patton et il a été baptisé "La Dame de Briis".

Au cours de cette belle fin de semaine les visiteurs ont pu également découvrir le magnifique jardin de Max Hill, avec ses 180 camellias qui avaient fleuri pour l'événement et le jardin municipal grâce à une visite guidée.

Outre le fait que cette manifestation permet d'augmenter le nombre de camellias dans les jardins briissois, il est à noter que les bénéfices sont dédiés exclusivement à l'amélioration et à l'entretien du jardin municipal du 19 rue de l'Armée Patton. Il faut également rappeler que si l'événement a une telle réussite, c'est grâce à l'engagement de plus de vingt bénévoles et à l'aide logistique de la commune.

Souhaitons bonne chance à la troisième édition !

Camelia ou camellia ?

Pour mettre fin à une polémique, sachez que "camellia" est l'orthographe exacte de notre superbe végétal. *Camélia* avec un seul "l" est son écriture usuelle, mais erronée, depuis qu'Alexandre Dumas en signant son célèbre roman, "La dame aux camélias", a simplement oublié un "l" au nom latin "camellia" (attribué à cette plante en 1735 par le botaniste suédois Carl von Linné spécialiste des plantes japonaises). Désormais, seuls les puristes et les anglophones continuent à utiliser les deux "l" originels.

Alors, les jardiniers de Briis préfèreront sans doute continuer à lui donner ses deux "l" en grands spécialistes qu'ils ont envie de devenir.

Max Hill, l'homme aux camellias.

Sans lui, ce "Briis cité du Camellia" ne serait pas ce qu'il est. Max Hill est en effet l'expert de cette belle manifestation.

Ce Briissois, ingénieur de recherche en physiologie végétale au CNRS retraité, également ex-directeur pour la France de l'International Camellia Society (une association qui regroupe les amateurs du monde entier), consacre son temps à la connaissance de l'espèce et à la création de nouvelles variétés, une passion qui l'habite depuis de très nombreuses années. Comme son jardin n'est pas assez grand, il a trouvé refuge pour ses centaines de containers expérimentaux dans les serres du centre universitaire d'Orsay où il surveille, rempote et fait ainsi évoluer sa plante favorite. Après avoir longtemps porté l'exposition des camellias des journées des plantes de Courson, il a souhaité initier un salon du camellia dans notre ville pour partager sa passion avec les habitants.

Ce projet s'est concrétisé en 2016 puis en 2017 avec une cerise sur le gâteau : en amont de ces portes ouvertes sur son travail et sur son jardin, il a offert à nos parterres du 12 rue Patton, les camellias Briissellia et la Dame de Briis "fruits" de son travail: deux végétaux particulièrement adaptés au climat de notre région pour notre plus grand plaisir.

Tout au long de l'année, il met aussi son savoir et sa disponibilité au service de l'équipe de jardiniers amateurs du 19 rue Patton (à laquelle il appartient), pour embellir durablement cet espace à partager. De très sincères remerciements à Max pour son investissement dans ces projets qui, de l'avis de tous, ravissent notre village et ses environs.

Briissellia et la Dame de Briis.

Ce sont les deux camellias créés par Max Hill qui ont été plantés dans le passage du 12 rue de l'Armée Patton à l'occasion des deux éditions de Briis-sous-Forges Cité du Camellia. Tout d'abord, ces créations sont le résultat d'une enquête réalisée auprès des jardiniers bénévoles pour savoir quel type de fleur et quelle couleur nous souhaitions planter. Une deuxième enquête a été menée pour baptiser les camellias.

C'est ainsi que sont nés *Brissellia* et la *Dame de Briis*.

Donc *Brissellia* qui a été planté en 2016 est un camellia à fleur double anémoniforme rouge vif. Son nom est d'une contraction de Briis et de camellia.

La *Dame de Briis* plantée en 2017 est un camellia à fleur péoniforme rose dragée avec les extrémités des pétales plus foncées. Son nom est une sorte d'hommage à Alexandre Dumas fils, l'académicien à l'origine de la polémique sur l'orthographe du mot camellia, puisqu'il a intitulé en 1848 son premier roman La Dame aux Camélias en laissant s'envoler un "l".

En savoir plus sur le camellia

Il est natif d'Asie orientale et méridionale, de l'est de la chaîne himalayenne et appartient à la famille des théacées. Il en existe 280 espèces et 36 000 cultivars* répertoriés

Surnommé rose chinoise ou rose du Japon, il symbolise la longévité, la fidélité et le bonheur dans le langage des fleurs.

Il a une réputation de frileux qui n'est pas tout à fait méritée, certains hybrides issus du croisement de plusieurs espèces peuvent en effet résister à des gels de -27°.

C'est un arbuste à feuilles persistantes à vocation ornementale avec une floraison hivernale et printanière, mais certains nous enchantent même en automne. Sa végétation est lente, il faut donc être patient.

Élégantes mais rarement odorantes, ses fleurs, joliment ciselées simples, semi doubles ou doubles, solitaires ou groupées à l'extrémité des pousses, sont essentiellement rouges, roses, ou blanches. Mais il en existe des jaunes qui sont un peu fragiles et relativement peu commercialisés.

Avec trois cultivars différents, votre jardin peut être fleuri pendant huit mois de l'année. Pour le planter, il est préférable de choisir un emplacement ombragé ou ensoleillé selon les espèces et d'utiliser un mélange de 50 % de terre de bruyère, de 25 % de tourbe et de 25 % d'écorces de pin.

Certaines espèces nous donnent des fruits avec des graines dont on tire une huile utilisée en Chine dans la fabrication des cosmétiques.

Le théier, au nom savant, camellia sinensis, appartient à cette grande famille du genre Camellia.

** Cultivar : variété de plante obtenue en culture généralement par sélection pour ses caractéristiques réputées uniques (esthétiques, techniques, vitesse de croissance, adaptations, etc.)*

BRIIS, CITÉ DU CAMELLIA

"Tu es la fleur de l'hiver
Et tu n'as pas peur du froid
Ta présence ravive les chaumières
Toi jolie fleur de camélia
Tes couleurs sont des feux d'artifice
Qui amènent chaleur, même dans les grands froids
Tes fleurs variantes tout l'hiver fleurissent
Nos yeux et nos cœurs tu remplis de joie
L'aventure d'une femme et celle d'une fleur
C'est l'histoire de la dame aux camélias
Comme moi qui suis amoureux de ta fleur
À celle que j'aime je donne ce nom-là
Ton arbre de "bon thé", c'est dans son feuillage
Au-delà de ses fleurs, nous donne le breuvage
Et ce discret parfum me gagne et m'enivre
Peu importe qui je suis ! avec toi je veux vivre
Tu es la fleur de l'hiver et tu n'as pas peur du froid
Ta présence ravive nos chaumières
tu es la plus belle des fleurs je crois !"

Raymond Danard

Où peut-on admirer des camellias à Briis ?

La répartition des camellias sur la commune n'est pas homogène, en effet tous les jardins ne sont pas égaux pour recevoir cet arbuste. Cela dépend d'abord de la nature du sol et de l'exposition, encore qu'il soit possible de changer la nature du sol en faisant un trou assez grand et en mettant le mélange de terre approprié puis de planter, par exemple, à l'ombre d'un mur ou d'une maison.

Le quartier de Briis le plus favorisé est le quartier des Aulnettes où l'on peut admirer, à la bonne saison, de nombreux et magnifiques camellias, en particulier chemin des Aulnettes, chemin du Bois Chaperon, rue des Roseaux, impasse d'Ardillières. On peut également en voir impasse des Saules, rue Sainte Croix et au Moulin à Barreau. On en trouve de très beaux dans la rue de la Division Leclerc, dans le chemin des Sablons, dans la rue Boissière et aussi dans la rue François de Saint Michel. On commence à en voir des tout jeunes dans le quartier de la Croix Rouge.

Dans le domaine public, il y en a dans le jardin municipal et dans le passage du 12 rue de l'Armée Patton.

Bien sûr cette liste n'est pas complète et les Briissoises et les Brissois peuvent nous aider à la compléter.

Qui sont les bénévoles ?

Depuis la création du jardin municipal, plusieurs bénévoles se sont investi pour faire vivre ce jardin. Ils forment le "groupe jardin" de la MJC.

Lorsque Max Hill, qui fait partie de ce groupe depuis sa constitution, a proposé de réaliser à Briis un festival du camellia, ils se sont tous mobilisé pour faire de ce projet un événement important de notre village.

Ces bénévoles sont des Briissoises et des Briissois passionnés de jardins, tous jardiniers amateurs. Chacun donne de son temps et apporte ses compétences selon ses possibilités et disponibilités. Ils travaillent au jardin deux fois par mois avec parfois des interventions exceptionnelles en fonction des nécessités et se réunissent en général une fois par mois pour organiser le travail.

Pour la manifestation "Briis, Cité du Camellia", ce sont plus de vingt bénévoles qui se sont mobilisés pour la réussite de l'événement.

Riche de sa diversité, de sa bonne humeur et de ses échanges enrichissants, ce groupe est ouvert à tous ceux qui aiment les fleurs, le jardinage et le bien-vivre ensemble à Briis.

Budget 2017 :
un budget contraint mais solidaire

"Cette année encore, les baisses des dotations et des concours financiers de l'État se poursuivent moins 30 000 € en 2017"

L'élaboration et le vote du budget sont un temps fort de la vie financière de notre village. Il traduit les priorités de la Municipalité pour l'année à venir et permet de poursuivre la mise en œuvre du programme qui a été plébiscité par les Briissoises et les Briissois en mars 2014. Il a été adopté par le Conseil municipal le 24 mars dernier.

Emmanuel Dassa, notre nouveau Maire a souhaité que les engagements pris par son prédécesseur, Bernard Vera, restent la priorité de la Municipalité. Ainsi, en appui sur le bon résultat de l'exercice 2016 très excédentaire, la maîtrise des dépenses de fonctionnement et une gestion équilibrée et rigoureuse du budget se poursuivront en 2017.

Dans un contexte global de réduction du poids des finances publiques sur l'économie réelle, le budget 2017 témoigne de l'effort constant produit par la commune pour optimiser à la fois ses ressources et ses charges. C'est la condition pour poursuivre et améliorer notre action au service de nos concitoyens.

Cette année encore, les baisses des dotations et des concours financiers de l'État se poursuivent : moins 30 000 € en 2017. Ainsi, depuis la mise en place du dispositif gouvernemental de "redressement des finances publiques" la commune aura vu sa dotation globale de fonctionnement diminuer de 240 000 €.

Dans le même temps de nouvelles charges sont apparues. C'est le cas notamment du Fonds de Péréquation des Intercommunalités (FPIC) qui connaît encore cette année une augmentation d'environ 3 000 €, soit un coût pour la commune de 54 000 € en 2017. En total cumulé depuis 2012 le FPIC représente une contribution de 175 000 €.

Enfin, le poids des transferts de charges non compensés en totalité augmente. C'est le cas notamment des nouvelles activités périscolaires (NAP) que la commune a dû mettre en place dans le cadre de la Réforme des rythmes scolaires ou bien encore de l'instruction des permis de construire que la commune doit maintenant financer alors que, jusqu'à présent, l'État rendait gratuitement ce service aux petites communes.

Le budget communal, présenté ci-dessous, s'emploie à résoudre la difficile équation entre stabilité de la fiscalité locale, baisse des dotations et maintien des services de proximité tout en poursuivant les investissements comme par exemple, la construction de la Maison de santé pluridisciplinaire.

Dépenses de fonctionnement
3 444 480 €

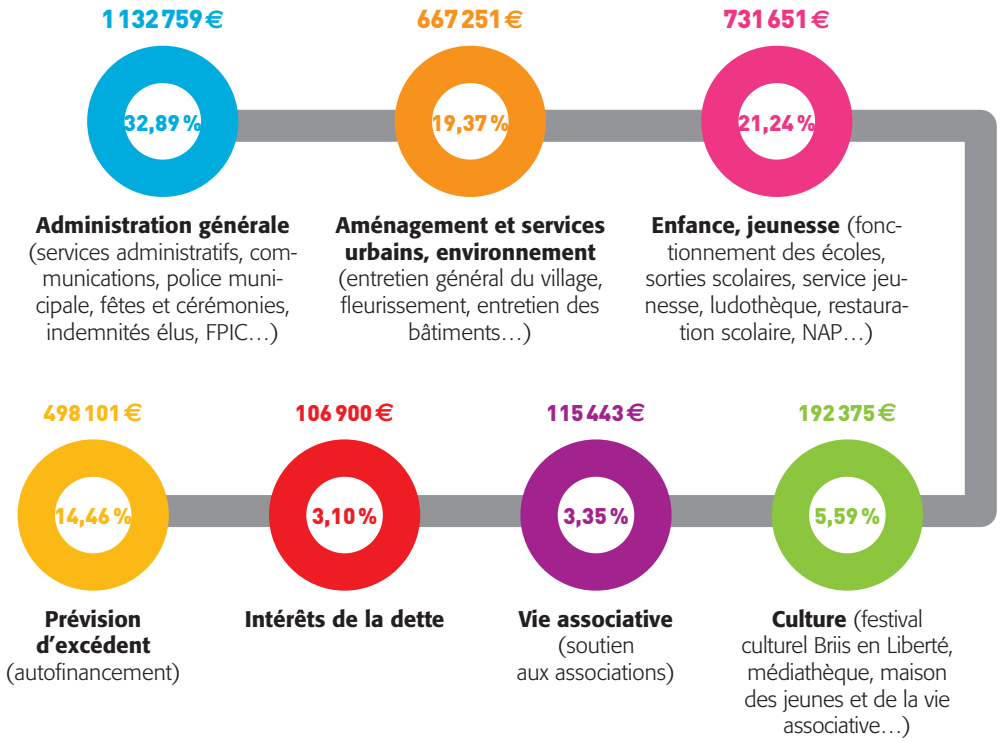

Recettes de fonctionnement
3 444 480 €

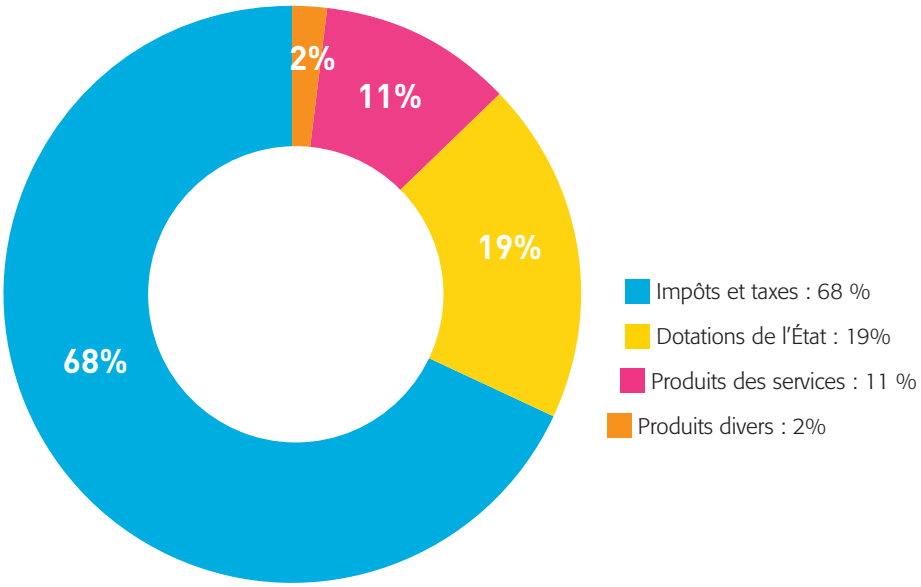

Recettes d'investissement
2 277 375 €

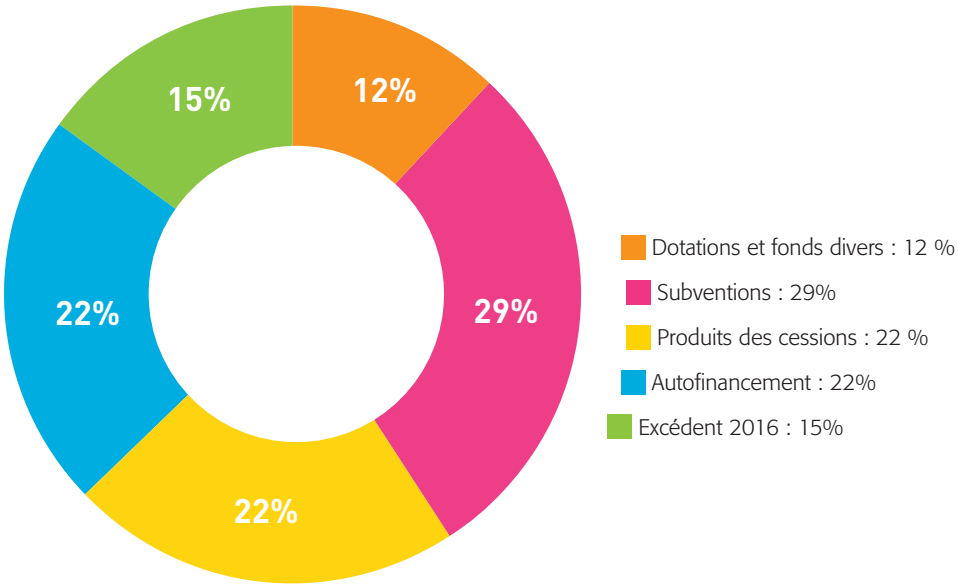

Dépenses d'investissement
2 277 375 €

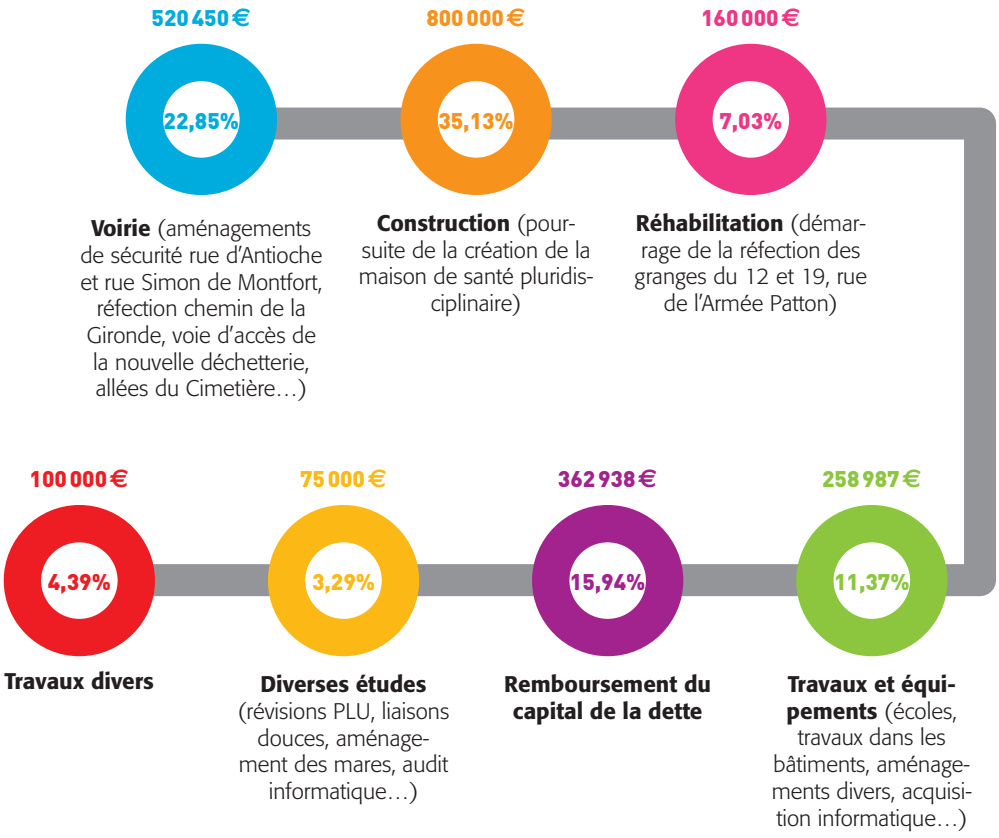

Le budget, ce n'est pas que des chiffres mais notez bien que pour 2017 :

-50% — **Baisse des dotations**
depuis 2012 :
- 240 000 €

4,7 % — **Augmentations de charges non compensées**

49 % — **Stabilisation de la masse salariale**
49 % du budget

Maintien d'un très bon niveau d'autofinancement
Prévisions d'excédent budgétaire.

Pas d'augmentation des taux des taxes locales

Pas de recours à l'emprunt
sauf opportunité d'achat de biens.

CANICULE, FORTES CHALEURS

ADOPTEZ LES BONS RÉFLEXES

Mouiller son corps et se ventiler

Maintenir sa maison au frais : fermer les volets le jour

Donner et prendre des nouvelles de ses proches

BOIRE RÉGULIÈREMENT DE L'EAU

Manger en quantité suffisante

Ne pas boire d'alcool

Éviter les efforts physiques

EN CAS DE MALAISE, APPELER LE 15

Pour plus d'informations : **0 800 06 66 66** (appel gratuit depuis un poste fixe)
www.sante.gouv.fr/canicule • www.meteo.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE CHARGÉ DE LA SANTÉ

www.inpes.sante.fr
inpes
Institut national de prévention et d'éducation pour la santé

Un village **sans pesticide**

Notre commune s'inscrit depuis plusieurs années dans une démarche écologique, plus respectueuse de la nature.

En intégrant le projet Phyt'eaux-cité en 2013, elle s'est engagée dans la réduction de l'emploi des produits phytosanitaires sur son territoire. Cet investissement a été récompensé par l'obtention d'une 2e feuille au trèfle phyt'eaux-cité pour l'année 2015.

Dès 2016, aucun produit phytosanitaire n'a été employé sur les espaces verts et la voirie, devançant ainsi d'une année la loi Labbé qui interdit leur utilisation à partir du 1er janvier 2017.

L'utilisation des produits phytosanitaires entraîne une destruction de la faune et de la flore locales, en détruisant les organismes vivants pour lesquels ils ont été ciblés (insectes pour les insecticides, champignons pour les fongicides etc.) de manière non sélective.

Ils ont un impact sur les milieux aquatiques, en pénétrant rapidement dans les rivières et les nappes phréatiques.

Ils ont également des répercussions sur la santé humaine ou ils peuvent être responsables de nombreuses maladies et de perturbations endocriniennes.

Cette décision importante a des conséquences positives sur notre environnement. En se promenant dans les rues de notre village, chacun peut remarquer une augmentation de la flore spontanée.

Si la flore sauvage est indispensable à la biodiversité, elle peut également se révéler envahissante.

Pour réguler les "mauvaises" herbes, des solutions alternatives au désherbage chimique existent :

- Le désherbage manuel ou avec une binette permet de sélectionner les plantes que l'on souhaite conserver tout en maîtrisant celles qui deviennent envahissantes. L'utilisation d'un couteau à désherber permet d'extraire la racine de la plante.
- Il est également possible de désherber thermiquement en versant de l'eau bouillante sur les plantes. L'eau de cuisson des légumes ou des pâtes peut être réutilisée.
- Laisser pousser les herbes et les fleurs vagabondes esthétiques (myosotis, coquelicots, lamiers, géranium herbe à Robert etc.), elles prendront la place des herbes indésirables. On peut également installer des plantes couvre sol.
- Ne jamais laisser la terre à nu, pailler en attendant que les végétaux se développent.

De nombreux Briissois ont plaisir à embellir leur rue en fleurissant devant chez eux. Nous vous invitons à les rejoindre en entretenant la bordure extérieure de votre propriété, par le désherbage, mais également en semant et plantant, pour ainsi mêler fleurs sauvages et plantes choisies.

Vous contribuerez ainsi à faire de Briis un village agréable à vivre, tout en participant au maintien de la 3e fleur des villes et villages fleuris obtenue en 2014 et dont le jury nous rendra visite cet été.

Christiane Lépissier

Du nouveau dans notre jardin public

par Christiane Lépissier

L'hiver est une période de repos pour les végétaux, que nos jardiniers bénévoles ont mis à profit pour aménager le jardin.

Chacun, au gré de ses promenades a pu observer l'avancée des travaux.

Ce fut d'abord l'installation de trois composteurs destinés à remplacer l'ancien tas de compost.

Puis, vint celle du récupérateur d'eau de pluie. D'une capacité de 1300 L, il nous aidera à abreuver hydrangeas et nouvelles plantations du sous-bois pendant la période estivale.

Enfin, notre jardin médiéval s'est enrichi de quatre carrés en plessis.

Si dans le 1er carré a été semée une prairie fleurie, les trois suivants accueillent des plantes aux vertus médicinales, déjà utilisées dans la pharmacopée du Moyen Âge.

Un 5e plessis, situé à l'entrée du sous-bois, est en cours de réalisation. Nous le réservons à la mise en jauge des plantes présentes en surnombre dans les jardinières. Chacun pourra s'y servir afin d'en faire profiter son jardin personnel… ou son pas-de-porte.

Bourse aux plantes

C'est au 19 de la rue Patton, le 22 avril, que s'est tenue la première Bourse aux plantes, organisée par le groupe jardin de la M.J.C.

Dans une ambiance conviviale, les visiteurs ont troqué ou acquis toutes sortes de jeunes plantes, mais également échangé d'utiles secrets jardiniers.

Beaucoup en ont profité pour découvrir ou redécouvrir le jardin public et son espace boisé.

C. Lépissier

Le carnaval et son joyeux cortège

Samedi 22 avril, les enfants du village ont fêté la venue du Printemps au cours du carnaval dont le thème était les *dessins animés et le cinéma.*

Petits et grands ont suivi joyeusement le char décoré par les bénévoles avec la maison/ballons volante du dessin animé "Là-Haut !" dans les rues de Briis avant de se retrouver au stade municipal pour brûler le Bonhomme Hiver qui trônait sur le char.

Pour terminer dans la gourmandise cet après-midi festif, tout le cortège s'est retrouvé pour déguster un buffet sucré offert par la Caisse des Écoles, complété de gâteaux préparés par les parents. Les héros et les héroïnes de la journée ont pu se désaltérer et se sustenter sur place, avant de rentrer chez eux, probablement compter les confettis dont ils étaient couverts. *M. Vera*

Cérémonie du 19 mars

"Aujourd'hui, 19 mars 2017, il nous revient de commémorer les 55 ans des accords d'Evian, signifiant le cessez-le-feu qui mit fin à la guerre d'Algérie et à 10 années de cruels et meurtriers combats en Afrique du Nord.

Avec cette commémoration, il s'agit pour nous, quelle que soit l'opinion que l'on puisse avoir sur ce conflit, de nous souvenir ensemble, de rendre hommage à ces hommes et ces femmes qui ont été touchés, blessés et meurtris dans leur chair, à leurs proches et à leurs compagnons d'armes. […]

Le 19 mars 1962 fut adopté le "cessez le feu" de l'un des conflits les plus douloureux de l'histoire de notre pays. […] Certes, ce jour de soulagement pour beaucoup, ne signa pas la fin des drames et des horreurs. C'est pourquoi nous n'oublions pas les hommes, femmes et enfants dont le destin fut bouleversé après cette date. […]

Aujourd'hui, la France rend hommage à toutes les victimes. Hommage à ces jeunes engagés ou appelés projetés brutalement dans la guerre. Beaucoup y perdirent la vie. […] Mais cette journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes de la guerre entend honorer non seulement les soldats français tués mais aussi les victimes civiles du conflit, en particulier les pieds-noirs.

55 ans après la fin de cette guerre, c'est désormais une mémoire apaisée qui doit être recherchée. Respect, solidarité, rassemblement, telle est la perspective dans laquelle nous devons nous placer. La cérémonie qui nous réunit permet d'avancer dans le travail de mémoire. Elle encourage la transmission à l'égard des jeunes d'une mémoire réconciliée. Je suis convaincu que la mémoire de toutes les victimes de la guerre d'Algérie ne peut que nourrir la volonté de paix et de solidarité des hommes, des femmes, des jeunes de notre pays et de notre territoire.

Je veux dire aujourd'hui que nous travaillons, avec les associations d'anciens combattants, au projet de l'édification d'une stèle à Briis-sous-Forges en mémoire de toutes les victimes de conflit. […]"

extrait du discours d'Emmanuel Dassa, Maire

Les minéraux et l'œil du peintre

En partenariat avec le Méli Mélo, la Médiathèque a accueilli une exposition de minéraux remarquables par leur rareté et leur beauté. Les visiteurs, mais aussi les classes et les enfants des NAP, ont pu admirer améthyste, obsidienne, pyrite et même pour les plus observateurs quelques paillettes d'or…

Une vingtaine de tableaux accompagnait cette exposition, certains réalisés à partir de pigments minéraux.

Pour aller plus loin, une conférence sur l'utilisation des minéraux depuis la préhistoire et un atelier de découverte de la minéralogie pour les enfants ont été animés par le professeur émérite Maurice Pagel.

C. Cerf

Concert du jeudi à Bligny

Lors de son "Concert du jeudi" du 27 avril, le Théâtre de Bligny a accueilli l'Orchestre Les Cordes Enchantées (orchestre à cordes du Gâtinais) pour une magnifique représentation d'œuvres de Josef Suk, Edvard Grieg, Jean Sibélius.

Vous n'avez pas assisté à ce concert, venez au prochain au Théâtre de Bligny, dans le très beau Parc du Centre Médical.

V. Vervisch

À Briis, le 1er mai rime toujours avec muguet

Les membres de la Caisse des Écoles se sont installés aux aurores sur leur emplacement réservé au 12 de la rue de l'Armée Patton, pour la vente traditionnelle du muguet.

Ils ont été rejoints par des écoliers et leurs parents, heureux de les aider. Pour les plus grands cela a été une belle occasion d'une révision ludique des opérations de calcul, en rendant la monnaie.

Certains ont vendu des brins de muguet au porte à porte dans leurs quartiers.

Les bénéfices de cette vente iront directement alimenter la Caisse des Écoles (comme pour toutes les animations qu'elle organise) et permettront aux enseignants ainsi qu'aux élèves d'organiser ou d'améliorer des activités qui ne pourraient pas se dérouler sans cet apport financier.

M. Vera

Raconte-moi une histoire

Une trentaine d'enfants venus en famille et avec le centre de loisirs ont prêté leurs oreilles aux conteuses pour une séance de "raconte-moi une histoire".

Les enfants se sont prêtés au jeu en participant à l'histoire

et en chantant avec elles.

C. Cerf

Cérémonie du 8 mai

"Aujourd'hui, il nous revient de commémorer le 72e anniversaire de la capitulation sans condition de l'Allemagne Nazie face à la coalition des nations alliées. […]

Commémorer c'est d'abord se souvenir des atrocités, de la douleur, des malheurs vécus par des dizaines de milliers de combattants, de citoyens, de résistants dans le monde, en Europe, en France, à Briis-sous-Forges. C'est aussi, rappelons-nous, plus de 50 millions de femmes, d'hommes et d'enfants qui périrent de la folie de cette période et des millions de blessés auxquels nous rendons hommage en nous réunissant tous les ans pour que cela ne se reproduise jamais.

Commémorer c'est se souvenir tout en prononçant un message de paix aux générations issues de cette période folle que le monde entier a vécue. Commémorer c'est saluer la mémoire et l'engagement de ces femmes et ces hommes qui comme les membres du groupe "Vengeance action" de Briis ont lutté pour regagner la liberté.

Commémorer c'est se souvenir des conditions d'émergence de ce terrible conflit. […] il faut se rappeler que dans un contexte démocratique, le parti Nazi a obtenu de l'ordre de 40% des suffrages sur un programme ouvertement discriminant, prônant l'exclusion et la haine. […]

Mais se souvenir ne suffit pas, il faut agir et dénoncer. […] Il me semble qu'il ne faut pas sous-estimer les effets des discours politiciens ambiants qui prospèrent, s'appuyant sur les peurs économiques et la colère sociale nées de la crise et agitant la peur de l'étranger. Quand les uns distillent la haine

sous toutes ses formes, nous devons leur opposer sans relâche nos valeurs républicaines et travailler chaque instant à démontrer qu'ils se trompent. […]

Promouvoir la culture de la paix c'est :

- renforcer une culture de la paix par l'éducation
- promouvoir le respect de tous les droits de l'homme
- assurer l'égalité entre les femmes et les hommes
- favoriser la participation démocratique
- développer la compréhension, la tolérance et la solidarité
- soutenir la communication participative et la libre-circulation de l'information et des connaissances
- promouvoir la paix et la sécurité internationale

Briis continue à s'engager dans cette voie et a d'ailleurs récemment adhéré à l'Association française des Communes, Départements et Régions pour la Paix. […]"

extrait du discours d'Emmanuel Dassa, Maire

Les nouveautés de la Médiathèque

Rien du tout • *Album* **de Julien Billaudeau**

Monsieur C. arrive dans un paysage où il n'y a que des arbres. Pour lui, il n'y a rien.

Alors il construit une route, deux maisons, un château d'eau, un supermarché, une banque, un casino, des usines, des grands magasins, un quartier d'affaires, etc. Il construit jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de place.

Lauréat du Prix des p'tits loups du livre 2017, prix départemental auquel huit classes de l'école élémentaire de Briis ont participé.

Fubuki samouraï • *Conte* **de Didier Dufresne**

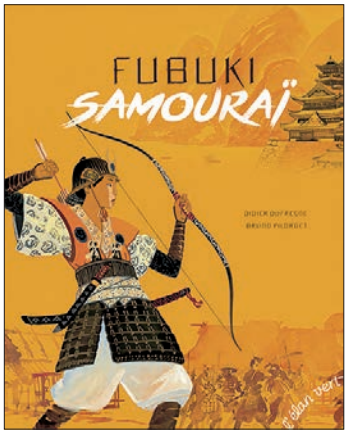

Dans le Japon du moyen-âge, le jeune Fubuki va chez le seigneur Daimyo pour devenir samouraï.

Mais Fubuki a un secret et quand il bat son ami Tatsuya en combat amical, celui-ci, vexé, se jure de découvrir ce secret coûte que coûte…

Des mois plus tard lors d'une bataille Tatsuya et Fubuki se retrouvent.

Tatsuya sauve la vie de Fubuki blessé au combat et découvre qu'elle est une fille ! Tous deux vont s'allier.

Une légende est née.

Génération K • *Roman ados* **de Marine Carteron**

Trois ados aux vies différentes ont, sans le savoir, un point commun : leur ADN, unique, leur offre des pouvoirs jusque-là insoupçonnés.

Mais ces dons sont très vite convoités par des organisations obscures. Forcés à fuir, ils découvriront qu'ils ne sont pas seuls : ils sont la génération K.

Prix LIRE Meilleur roman jeunesse 2016.

Nouveau service : Bibliothèque numérique
Emprunt de livres numériques gratuit depuis chez soi.
Renseignements et inscription à la médiathèque municipale.

Le coup de cœur de la rédaction
par Caroline Cerf

La quiche fatale • *Roman* **de M.C. Beaton**

Agatha Raisin vient de s'installer pour sa retraite dans un paisible village du Sud-Ouest de l'Angleterre.

Pour pallier l'ennui et la solitude, elle s'inscrit au concours de cuisine de la paroisse. Mais à la première bouchée de sa superbe quiche, l'arbitre de la compétition s'effondre et Agatha doit révéler l'amère vérité : elle a acheté la quiche fatale chez un traiteur. Pour se disculper, une seule solution : démasquer elle-même l'assassin.

Un roman policier parsemé d'humour, divertissement garanti !

Conseil municipal
Séance du 22 décembre 2016

1. Décision modificative n°02 du Budget général de la Commune
Il est nécessaire de procéder à des réajustements du budget général 2016 de la commune. En effet, suite à la décision du Sénateur-Maire n°2016-02 en date du 28 octobre 2016, il avait été décidé, afin de résorber définitivement la ligne de trésorerie, de procéder à sa consolidation en la transformant en emprunt.
Cette ligne était ouverte depuis de nombreuses années pour un montant total de 1 200 000 € auprès du Crédit Mutuel. La commune a remboursé, en 2016, 300 000 €. Il reste donc 900 000 €. Il convient maintenant d'intégrer 700 000 € en recette dans le budget 2016 à l'article 1641 de la section d'investissements. Le Conseil municipal avait inscrit 400 000 € d'emprunt au BP 2016 mais nous n'en avons réalisé que la moitié soit 200 000 €. Afin d'équilibrer le budget, il convient également de répartir ces 700 000 € en dépenses d'investissement.
En section de fonctionnement, il s'agit d'abonder le chapitre 65 qui est en léger dépassement de 3 000 €. Il est proposé au Conseil municipal de transférer 4 000 € du 012 (charges de personnel) vers le 065. Cette modification n'a aucune incidence sur le montant global du budget de fonctionnement ni sur le virement à la section d'investissement qui reste à 347 104,44 €.
À la majorité (pour 18 et 3 abstentions - Mme Hache, MM. Nominé et Schoettl).

2 à 4.Autorisation d'engager des dépenses d'investissements avant le vote du budget 2017 pour la commune, le budget assainissement et le budget de la régie publique "Eaux de Briis"
Ces délibérations sont prises chaque année en fin d'exercice et portent sur l'autorisation donnée au Maire d'engager des dépenses avant le vote du budget 2017. Cette autorisation est obligatoire pour ne pas interrompre le paiement des factures d'investissement des travaux engagés avant le vote du budget 2017. Elle est prise dans toutes les collectivités territoriales et permet à la mairie de poursuivre l'engagement des dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits inscrits à l'exercice précédent.
À l'unanimité (pour 21).

5. Approbation du Contrat culturel de territoire saison 2017 et demande de subvention
La délibération qui porte sur l'approbation du contrat d'aide au projet culturel passé avec le Département de l'Essonne pour la saison.
À l'unanimité (pour 21).

6. Désignation de deux délégués titulaires au Syndicat intercommunal Eaux Ouest-Essonne
L'arrêté préfectoral n° 2016-PREF.DRCL-275 du 27 avril 2016 a approuvé la fusion du Syndicat Intercommunal pour l'Adduction de l'Eau Potable de la Région d'Angervilliers (SIAEP), du Syndicat Intercommunal des Eaux de Lavenelle, du Syndicat Intercommunal des Eaux du Roi, du Syndicat Intercommunal des Eaux de Souzy-la-Briche, Mauchamps, Torfou et Chauffour-lès-Etrechy, dans le cadre du schéma départemental de coopération intercommunale. Par délibération, la commune de Briis-sous-Forges a approuvé cette fusion en tant que commune adhérente au SIAEP d'Angervilliers
La fusion des quatre syndicats d'eau potable conduira à la constitution, au 1er janvier 2017, d'un nouveau syndicat intercommunal (les anciens syndicats étant dissous) dénommé "Eaux Ouest-Essonne" dont le siège est à Forges-les-Bains. Dès lors il convient d'élire de nouveaux représentants de la commune au sein du nouveau syndicat.
MM. Poline et Dubois sont proposés par le Bureau municipal.
Messieurs Poline et Dubois sont élus délégués par 18 voix.

7. Déclassement du domaine public communal de la parcelle F574
En 2007, la commune de Briis-sous-Forges a procédé à l'acquisition de cette parcelle, correspondant à une bande de terrain de 470 m² située en lisière de la parcelle sur laquelle sont actuellement construits la maison de santé pluridisciplinaire et les cinq logements. À l'époque, la commune avait inscrit cette parcelle dans le domaine public communal. Ce statut, fragilise la vente des appartements dans le cadre du dispositif VEFA. En conséquence, le notaire a demandé à ce qu'il soit procédé à son déclassement dans le domaine privé de la commune. Au préalable, un constat d'huissier a été effectué pour confirmer que cette parcelle ne concerne pas le domaine public de la commune réservé aux circulations piétonnes et automobiles.
À l'unanimité (pour 21).

Briis est une commune de moins de 3 500 habitants (lors des dernières élections municipales). Elle n'est donc pas dans l'obligation d'ouvrir les colonnes du bulletin municipal à l'opposition. Toutefois, le Maire a proposé au Conseil municipal d'offrir cette possibilité afin de favoriser l'expression démocratique de chaque groupe en fonction de sa représentativité. Nous rappelons que cette tribune est libre et que les propos n'engagent que leurs auteurs (textes originaux, sans modification, ni correction).

Groupe "Ensemble pour vivre Briis Autrement"
Majorité municipale

Rythmes scolaires reconduits, pour la rentrée 2017/2018

Vous avez sans doute été informé du projet du nouveau Gouvernement qui envisage un assouplissement de la réforme des rythmes scolaires. Cette dernière avait été initiée lors du précédent quinquennat. Cette réforme avait créé les "Nouvelles activités Périscolaires" (NAP), conduites sous la responsabilité des communes, et avait mis en place la semaine de 4 jours et demi.

Le projet de décret du nouveau ministre de l'Éducation nationale, Jean-Michel Blanquer, qui devait mettre en œuvre cet assouplissement, a été rejeté le 8 juin dernier, par le Conseil supérieur de l'éducation et par le Conseil national d'évaluation des normes.

Ce décret envisageait la généralisation de l'assouplissement à la rentrée 2018. Une expérimentation devait être réalisée au sein d'une ou deux régions académiques volontaires dès la rentrée 2017.

À ce jour, nous n'avons aucune information sur le contenu du prochain décret et sa date de parution. Sur la base de ces éléments, la majorité municipale a décidé de ne pas remettre en cause les rythmes scolaires, tels qu'ils existent aujourd'hui, pour la rentrée scolaire 2017/2018 d'autant que les financements vont se poursuivre en 2018.

Or, nous sommes à quelques jours de la fin de l'année scolaire et compte tenu des incertitudes, il semblait impossible à l'équipe municipale, dans ce laps de temps très court, de prendre la décision d'un éventuel retour à la semaine de 4 jours et à l'arrêt des NAP dès la prochaine rentrée.

D'autres arguments plaident en faveur de cette décision. Tout d'abord, il faut laisser le temps aux familles de s'organiser si une nouvelle modification du temps scolaire devait être mise en place.

Ensuite, la commune emploie beaucoup d'animateurs pour les activités périscolaires. Rompre leur contrat maintenant leur serait gravement préjudiciable puisque nombre d'entre eux envisageaient de poursuivre leur activité à la prochaine rentrée scolaire.

Enfin, parce que cela laissera une année scolaire complète pour mettre en place une concertation la plus large possible : parents, organisations syndicales, enseignants, inspection académique et municipalité.

L'application de ces nouveaux rythmes scolaires avait été un vrai défi à mettre en place pour la commune et avait engagé tous les acteurs de la vie scolaire. Les modifier à nouveau nécessite un temps de réflexion, de sérénité et l'organisation d'un véritable débat démocratique, cela afin que soit pris réellement en compte l'intérêt supérieur des élèves.

Les élus de la majorité.

Groupe "Un nouveau souffle pour Briis"
Opposition municipale

Il est difficile de rendre compte de nos 3 ans d'action municipale en 1500 caractères… La certitude à avoir, c'est que nos votes ont toujours été conformes au programme sur lequel vous nous avez élus.

Nous avons ainsi, dans un esprit d'ouverture et au service de l'intérêt général, approuvé nombre de décisions techniques (appels d'offre), administratives (achats fonciers), financières (demandes de subvention/recherches de financement), socio-culturelles (subventions aux associations).

Nous avons pris également la décision de l'abstention sur des décisions auxquelles nous ne souscrivons pas forcément mais qui reflètent un choix de la majorité municipale (Régie Municipale de l'Eau, ou refus des explications de vote sur les comptes-rendus de Conseil Municipal).

Nous nous sommes par contre fortement prononcés contre les projets du Maire mal ficelés (disparition du SICTOM), dangereux (supermarché à l'entrée de Briis), ou en contradiction avec ses engagements électoraux (hausse des impôts).

C'est toujours dans cet esprit constructif que nous pointons, sans procédure, les manquements à la loi constatés comme l'absence depuis 3 ans du moindre compte-rendu d'action des délégués de Briis à la CCPL.

Enfin rappelons que la notion de consigne de vote imposée n'existe pas et n'existera jamais à « Un Nouveau Souffle pour Briis ». Nicolas Schoettl nous a toujours laissés libres, après examen collégial des dossiers, de notre vote.

Groupe «U.N.S pour Briis» - F.HACHE - J.C. NOMINE - N.SCHOETTL

Modernisation de la délivrance
des Cartes nationales d'identité

La délivrance des cartes nationales d'identité (CNI) s'appuie sur une nouvelle procédure électronique visant une meilleure sécurité. Notre Commune n'a pas été retenue dans le nouveau dispositif.

L'usager doit désormais s'adresser à l'une des communes de son choix équipée des dispositifs de prise d'empreinte. La liste de ces mairies est disponible en mairie et sur le site de la préfecture.

La demande de CNI est donc effectuée selon les mêmes modalités que les demandes de passeports, par une instruction sécurisée et unifiée.

Après l'instruction d'un dossier complet, un message sera ensuite adressé au demandeur sur son téléphone mobile, l'informant de la mise à disposition de son titre auprès de la mairie de dépôt.

Cette démarche peut être simplifiée à l'aide du formulaire de prédemande en ligne disponible sur le site predemande-cni.ants.gouv.fr.

Elle permet d'éviter de remplir un dossier papier au guichet et donc de gagner du temps.

Ma demande de carte d'identité se simplifie

• Je peux faire ma prédemande en ligne via un ordinateur, une tablette ou un smartphone.
• Je note le numéro de prédemande qui m'est attribué.
• Je m'adresse à l'une des mairies mises à disposition.
• Je rassemble les pièces justificatives.
• Je me présente au guichet de la mairie pour y déposer mon dossier et procéder à la prise d'empreintes digitales.
• Je retire ma carte d'identité dans la mairie où j'ai déposé ma demande.

La commune de Briis-sous-Forges n'est pas équipée de dispositif de recueil et est donc déchargée de la tâche d'accueil des demandeurs de CNI.

À vos marques ! prêts ? Papiers !!
Bravo à tous les Briissois-e-s

Le Sictom du Hurepoix a organisé une action de sensibilisation sur le tri et le recyclage du papier.

Le concours "À vos marques ! Prêts ? Papiers !" était ouvert aux trente-sept communes servies par le Sictom. Les écoles, les particuliers, les entreprises et collectivités locales pouvaient participer. Le classement s'est fait en rapportant le tonnage total collecté au nombre d'habitants. La commune de Briis est arrivée 1re dans la catégorie "Plus de 3 000 habitants" et à reçu à ce titre 1 000 € de dotation pour la Caisse des Écoles.

Mairie de Briis-sous-Forges
Place de la Libération • 91 640 Briis-sous-Forges
Tél. 01 64 90 70 26 • Fax 01 64 90 79 65
accueil@briis.fr • www.briis.fr

Horaires de la Mairie
Les lundi, mercredi et vendredi :
de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h
Les mardi, jeudi et samedi : de 9 h à 12 h

Permanence des élus (pour les urgences)
Le week-end : 06 08 58 80 94.

Horaires de la Médiathèque
Mardi : de 16 h 30 à 19 h
Mercredi : de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h
Vendredi : de 16 h 30 à 18 h
Samedi : de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 17 h

Horaires de la Ludothèque
Mercredi et samedi : de 14 h à 18 h
Vendredi : de 16 h à 18 h

de la Maison des jeunes et de la vie associative
Les mardi, jeudi, vendredi : de 16 h à 19 h
Les mercredi, samedi et vacances scolaires :
de 14 h à 17 h pour les 11-15 ans
de 17 h à 19 h pour les 15-17 ans

Permanence de l'assistante sociale
Tous les lundis de 13h30 à 18h.
Prise de rendez-vous obligatoire
avant le jeudi soir au 01 64 59 89 69.

Permanence juridique
Le premier samedi matin de chaque mois de 9 h à 12 h.
Inscription préalable obligatoire en Mairie.

Photo de couverture : Carnaval de la Caisse des École

PROCHAINES DATES

- **6 juillet :**
  Launay Maréchaux
- **12 septembre :**
  les Couvaloux
  et les Jardins rébus
- **14 septembre :**
  le Coudray
- **21 septembre :**
  Frileuse et Clos-Moisson
- **26 septembre :**
  Les Aulnettes
- **28 septembre :**
  la Vieille Terrière

PLUS D'INFOS SUR WWW.BRIIS.FR

Visites de quariers

Le Moulin à vent et La Croix-Rouge

La Gravelle et La Prédecelle

Le Centre ancien

Les Couvaloux et Jardins Rébus

Les Aulnettes

La Vieille Terrière

BRIIS-SOUS-FORGES

Bulletin municipal n°93

Directeur de la publication :
Emmanuel Dassa.

Coordinatrice de rédaction :
Mélina Vera.

Ont participé à la réalisation de ce numéro :
Caroline Cerf, Jean-Charles Champagnat, Claudine Chappe, Annick Ledoux, Christiane Lépissier, Danielle Marsin, Michel Massiou, Claude Poline, Colette Protin, Jean-Pierre Tsalpatouros, Inès Vera, Valérie Vervisch.

Photos et maquette :
Service communication de la Mairie de Briis-sous-Forges.

Impression et brochage :
Print Price • Impression sur papier labellisé PEFC issu de forêts gérées durablement.